

# Ateliers 2021 – Mode d'emploi

## 1. Principe

Le travail en atelier est un travail collectif en groupes d'une dizaine d'auditeurs et d'auditrices, réparti sur une huitaine de jours entre mars et décembre 2021.

Le travail en atelier part d'une question, d'une problématique, qui s'incarne concrètement dans un territoire ; il décline un aspect du cycle annuel.

## 2. Objectif des ateliers

Il s'agit de mettre les auditeurs et auditrices dans une **posture d'enquête et d'investigation** pour les inviter à réfléchir sur l'**action collective territoriale**. Le travail s'attache au repérage des solutions, des opportunités, des innovations sociales et techniques, mais aussi des problèmes et des échecs rencontrés.

L'objectif est de **mobiliser et de confronter les différentes cultures existantes** à l'Ihédate : la valeur ajoutée de cet exercice réside dans la diversité des points de vue qui vont être partagés et débattus. La manière de travailler ensemble doit faire pleinement partie de l'exercice : mobiliser les compétences de chacun ; être ouvert aux méthodes et aux idées d'autrui ; faire fructifier les différences, voire les divergences ; capacité à produire dans un temps restreint, en se saisissant de l'exercice comme d'un espace de liberté.

Pour les auditeurs et auditrices, c'est aussi l'occasion de **décaler son regard**, en se frottant à un territoire et à des enjeux qui ne leur sont pas familiers. C'est l'occasion d'un travail avec des gens venus d'autres horizons professionnels, avec d'autres références et d'autres méthodes de travail.

Dans le choix des ateliers, **un impératif** : ne pas aller pas vers ce qui est connu. Au contraire, l'inconnu est à privilégier. Dans la mesure du possible, il convient d'éviter également de s'inscrire dans le même groupe que son collègue.

## 3. Déroulement du travail

Le travail collectif en groupes s'organise autour de trois temps forts :

- une mise de fond les **17, 18 et 19 mars**
- une séquence de terrain les **10 et 11 juin (les 07 et 08 juin pour l'atelier Est Ensemble)**
- une restitution les **9 et 10 décembre**.

- Par ailleurs, **les vendredis après-midi des sessions des mois d'avril, mai, octobre et novembre** seront consacrées à ces travaux (15h-17h).

➤ **Session du 17 au 19 mars (en visio conférence)**

**Mercredi 17 mars matin**

- Présentation du travail collectif
- Présentation des sujets/terrains par les 6 coordinateurs d'ateliers
- Apports méthodologiques

**Mercredi 17 mars après-midi**

- Apports méthodologiques suite
- Choix des ateliers par les auditeurs et auditrices

**Judi 18 mars matin**

- Focus sur des territoires inspirants

**Judi 18 mars après-midi (en présence des coordinateurs) et vendredi 19 mars**

Démarrage du travail en groupe : premier brainstorming, premières recherches sur la thématique, repérage des ressources, des territoires d'inspiration, premiers contacts.

- **9 avril après midi et 7 mai après-midi** (15h – 17h) : travail en groupes, poursuite des recherches, préparation des terrains du mois de juin.
- **10 et 11 juin (07 et 08 juin pour l'atelier Est-Ensemble)** : deux jours d'enquête terrain avec accompagnement par les coordinateurs.
- **15 octobre après midi et 19 novembre après midi** : capitalisation, préparation de la restitution finale et de l'article.
- **09 et 10 décembre** : restitution avec la participation des organisations et collectivités partenaires, des coordinateurs.

## **4. Accompagnement et outils**

Les ateliers sont un travail collectif mené de manière autonome par chaque groupe.

Cependant, **afin de vous guider dans cet exercice**, chaque atelier sera accompagné par un coordinateur scientifique. Il sera présent à différents moments de ce travail au long cours, mais particulièrement mobilisé le jeudi 18 mars après-midi et lors des ateliers sur le terrain en juin.

Cet accompagnement a pour objectif de vous proposer des méthodes de travail collectif et de vous aider à vous organiser (répartition des rôles, calendrier de travail) et à mobiliser les ressources utiles (intervenants, littérature, etc.) en un temps restreint.

**Une licence zoom** sera attribuée à chaque groupe pour vous permettre de vous réunir en toute circonstance. Elle sera attachée à un compte gmail propre à chaque atelier.

#### 4. Livrables attendus

- Un blog alimenté tout au long de l'année pour rendre compte des enquêtes et des recherches ;
- Une présentation orale lors de la restitution du mois de décembre, s'appuyant sur tous types de supports et de formats (1h30 environ à répartir entre présentation et échanges avec l'auditoire) ;
- Un article de 20 000 à 30 000 signes (environ 10 pages) sur les principaux résultats de la recherche, l'ensemble étant réuni dans un volume publié par l'Ihédate.

#### 5. Conditions pratiques pour la phase terrain du mois de juin

L'organisation logistique est la même que pour une session organisée en France, à savoir :

- à charge de l'Ihédate, les déjeuners, pauses, transports sur place ;
- à charge de l'auditeur, les frais de déplacement et d'hébergement. Des propositions d'hôtels seront faites par l'Ihédate en collaboration avec les partenaires.

## Thèmes, territoires et partenaires 2021

### 1. Quelles stratégies d'adaptation du tissu productif face aux crises ?

**Coordination scientifique** : Cécile Altaber, directrice d'études, Coopérative Acadie

**Partenaires** : Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

**Localisation** : Saint-Nazaire

**Contexte** :

Depuis 1975, l'emploi industriel ne cesse de se réduire en France. Ce phénomène a particulièrement atteint l'arc nord-est du pays. Néanmoins, l'emploi industriel a progressé entre 1975 et 2014 dans

certaines zones d'emploi, situées majoritairement à l'Ouest<sup>1</sup>, et le secteur emploie toujours plus de 3 millions de personnes<sup>2</sup>. Outre leur poids dans l'emploi et la production de richesse, la nature et le fonctionnement des industries ont profondément évolué au cours des dernières décennies en France, entraînant une transformation forte du « visage » des territoires industriels. **L'impératif d'adaptation face aux transitions énergétique et écologique, numérique et technologique, mais aussi sociétale, semble s'imposer de manière aiguë aux activités industrielles.** Si les chocs ont d'ores et déjà été nombreux, **comment faire face à la crise actuelle, liée à la pandémie de Covid-19, et à ses retentissements ?** De quelles menaces et de quelles opportunités cette crise est-elle porteuse ? Quelles vulnérabilités du tissu productif révèle-t-elle ? Et quelles capacités de rebond ? Pourrait-elle accélérer les transitions ?

Avec 27,8% des emplois locaux relevant du secteur secondaire, la présence de donneurs d'ordre et d'acteurs de rayonnement international dans les domaines de l'aéronautique, de la construction mécanique et navale, de la logistique (Airbus, Chantiers de l'Atlantique, Total, IDEA, MAN, General Electric,...), un tissu dense de sous-traitants, **la CARENE** (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire) est un **territoire industriel dynamique**, se positionnant au rang de 1er pôle de construction navale en France. L'agglomération fait partie du Territoire d'industrie « Saint-Nazaire – Cordemais »<sup>3</sup>, dont le contrat, signé le 22 janvier dernier, a permis de lancer 31 projets<sup>4</sup>. En 2019, la CARENE a par ailleurs été accompagnée par l'ANCT, aux côtés de trois autres territoires industriels, dans l'anticipation des enjeux de demain via la Fabrique Prospective<sup>5</sup> « Territoires industriels : comment organiser le dialogue entre fonction économique, capital social et héritage matériel ? »<sup>6</sup>.

L'objectif de l'atelier est **d'étudier les défis nouveaux** qui s'imposent au tissu productif de l'agglomération.

#### Questions :

- Quelles **stratégies d'adaptation** les entreprises et réseaux d'entreprises présents sur le territoire ont-ils mis en place ?
- Les stratégies actuelles s'appuient-elles sur des **liens, historiques ou renouvelés, avec les autorités publiques, locales**, mais aussi régionales et nationales ?
- Quelle expérience a été tirée des **chocs précédents** ?
- La crise actuelle éclaire-t-elle d'une lumière nouvelle les **enjeux et les capacités de résilience** du territoire ?

---

<sup>1</sup> CGET, « L'industrie dans les territoires français : après l'érosion, quel rebond ? », *Fiche de l'Observatoire des territoires*, 2018.

<sup>2</sup> 3,1 millions de personnes en T4 2020 d'après l'INSEE.

<sup>3</sup> Au sujet du programme national Territoires d'industrie, <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/territoires-dindustrie-44>

<sup>4</sup> Voir <https://www.agglo-carene.fr/actus/un-contrat-territoires-dindustrie-pour-lagglomeration-nazairienne-20129>

<sup>5</sup> Au sujet des Fabriques Prospectives de l'ANCT, voir <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/les-fabriques-prospectives-accompagner-les-territoires-dans-les-transitions-211>

<sup>6</sup> ANCT, *Territoires industriels : comment renforcer le capital social ? Résultats de la Fabrique Prospective*, collection Comprendre, 2020.

## 2. Concerter et mobiliser en faveur du climat

**Coordination scientifique :** Stéphane Cordobes, conseiller-expert à l'Anct & enseignant chercheur associé à l'Ecole urbaine de Lyon

**Partenaires :** Etablissement public territorial Est-Ensemble

**Localisation :** Seine-Saint-Denis

### Contexte :

Est-ensemble est un établissement public territorial situé dans l'est du Grand Paris, en Seine-Saint-Denis. Il résulte de l'association en 2010 de neuf villes - Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville - qui ont décidé de faire territoire en élaborant un projet commun. Sa population comprend 418.000 habitants répartis sur un espace de 39 km<sup>2</sup> qui recouvrent une partie du sud de la Plaine de France et l'essentiel du plateau de Romainville. 28% de ceux-ci ont moins de 20 ans. 40% résident dans 19 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dont plus 60 000 vivent sous le seuil de pauvreté.

Depuis 2 ans, Est-ensemble s'est lancé dans un **projet de résilience environnementale**. En 2019, ont été élaborés une première définition de la résilience environnementale et un diagnostic des vulnérabilités du territoire. En 2020, l'intercommunalité s'est engagée dans la révision de son plan climat-air-énergie territorial et dans l'élaboration d'une stratégie de résilience environnementale qui débouchera sur la mise en œuvre d'un plan d'action. Elle lancera à l'automne une **convention citoyenne pour le climat**, associant une centaine de citoyens, dont le mandat sera d'établir une série de **mesures concrètes** pour lutter contre le changement climatique dans le respect de la justice sociale. De manière complémentaire, une vaste concertation avec les différentes parties prenantes et du grand public sera entreprise.

### Questions :

La mission confiée aux auditeurs de l'Ihédate se déroulera durant la convention citoyenne pour le climat et la concertation des parties prenantes. Les auditeurs seront mis en situation d'enquêteurs-observateurs et invités à **qualifier le processus de transformation sociétale** - en particulier l'évolution des représentations des acteurs sur la résilience de leur territoire - qu'occasionne un dispositif de concertation de ce type et les difficultés rencontrées-surmontées. Ils pourront procéder par analyse comparée avec d'autres dispositifs déjà réalisés, par entretiens avec des experts et des acteurs du territoire.

Le résultat de leur enquête, éventuellement assortie de recommandations, sera présenté à la collectivité afin de lui permettre d'affiner son dispositif.

### 3. Migrations nouvelles et services en milieu rural

**Coordination scientifique :** Sandra Decelle-Lamothe, Agence EDEL

**Partenaires :** Communauté de communes du clusinois et association des maires ruraux de France

**Localisation :** Cluny

**Contexte :**

Depuis les années 1970, **les flux migratoires** observés en France entre le milieu rural et le milieu urbain s'inversent progressivement et provoquent l'accroissement de la population de nombreuses communes rurales des départements français. Ces évolutions ont un **impact important sur la vie des petites communes**, se traduisant souvent par l'émergence de nouveaux besoins.

**Le territoire clunisois**, qui bénéficie d'une position géographique favorable, proche des axes de circulation, de la présence d'entreprises industrielles et d'aménités naturelles et culturelles<sup>7</sup>, **est concerné par cette dynamique**. Le solde migratoire est positif depuis la période 1990-1999<sup>8</sup>. Cette tendance structurelle s'explique pour des raisons diverses : des personnes, nouvellement à la retraite, viennent vivre à la campagne ; d'autres, encore actives, s'éloignent des villes-centre et des métropoles pour accéder plus facilement à des logements à des coûts moins élevés ; enfin, certaines personnes font le choix d'un nouveau cadre de vie et quittent la ville, souvent associée à la pollution, l'exiguïté, la chaleur excessive l'été.

La crise liée à la COVID-19 et l'expérience du confinement ont remis **la question des flux migratoires ville-campagne au cœur des débats**. Le diagnostic territorial élaboré pour la période 2020-2026 relève un certain nombre d'opportunités pour le territoire clunisois dans le contexte pandémique : la « faible densité de population », la « qualité de vie » et un « taux de vacance important de logements en centre bourg (qui) permet d'accueillir en limitant l'artificialisation, moyennant réhabilitation »<sup>9</sup>

Dans ce contexte, les **questions liées à l'accès aux services** (commerces, transports, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale) **sont centrales**. La disparition des services publics et des commerces dans de nombreuses communes fragilise le territoire, de même que, par exemple, la faible présence médicale hors ville-centre et l'absence de médecins spécialistes<sup>10</sup>. La pandémie et les mesures de confinement ont soulevé la question de l'accès au numérique (du fait de la consigne de télé-travailler quand cela est possible), mais aussi aux services « essentiels ». Pendant la crise, la collectivité a fait le constat de nouvelles formes d'exclusion et de vulnérabilité (fracture numérique, dépendance à la voiture, isolement des seniors, etc.).

<sup>7</sup> Biodiversité riche, dynamisme associatif, richesse de la vie culturelle et festivalière, campus d'enseignement supérieur, etc.

<sup>8</sup> Diagnostic territorial 2020-2026. Vivre en clusinois. [https://www.enclusinois.com/clusinois/wp-content/uploads/2020/11/Diagnostic\\_territoire\\_2020\\_2026\\_Vivre\\_en\\_Clusinois-commentaire\\_vfinale.pdf](https://www.enclusinois.com/clusinois/wp-content/uploads/2020/11/Diagnostic_territoire_2020_2026_Vivre_en_Clusinois-commentaire_vfinale.pdf)

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Ibid.

**A l'heure où l'EPCI définit son projet pour l'avenir**, de nouveaux défis liés à la vie en zone rurale, croisés aux mutations globales, se présentent. L'un des enjeux étant notamment de répondre aux besoins de l'ensemble de la population, anciens et nouveaux habitants, aux aspirations diverses, et de favoriser le vivre ensemble.

#### Questions :

- **Quels services** seraient à créer pour répondre aux migrations nouvelles ?
- **Numérique** : comment **éviter les fractures** liées à des accès différenciés ?
- Comment favoriser les liens entre les habitants du territoire dans une **démarche de résilience** aux crises ?

## 4. Viticulture et riverains : cohabitation et transition

**Coordination scientifique** : Philippe Estèbe, consultant Coopérative Acadie, enseignant à Sciences Po

**Partenaires** : Ville de Libourne

**Localisation** : Libourne

**Contexte** :



A 40 km de Bordeaux, Libourne est une sous-préfecture de la Gironde, peuplée de 25 000 habitants. Le 1/3 du territoire est occupé par des vignes.

**Le développement de l'habitat** entraîne une proximité, voire une **intrication, entre les espaces résidentiels et ceux dédiés à la viticulture**. La culture de la vigne exige de nombreux traitements, ce qui entraîne une inquiétude permanente des riverains — autant les résidents que les établissements recevant du public. Les épandages et les pulvérisations régulières sont sources de **conflits récurrents**. La **conversion à l'agriculture biologique paraît plus lente** s'agissant de la viticulture que dans d'autres secteurs agricoles. Mais la transition vers l'agroécologie ne résout pas la totalité des questions conflictuelles : l'agriculture biologique demande aussi de nombreux traitements et, vue de loin, une pulvérisation correspondant à des critères d'agriculture biologique ressemble fort à des pulvérisations d'agriculture conventionnelle (en pleine saison, une pulvérisation tous

les 8-10 jours contre le mildiou et l'oïdium<sup>11</sup>). **L'agriculture biologique pose par ailleurs de nouveaux problèmes**, car elle suppose plus d'interventions mécaniques pour limiter l'enherbage (même si les vignobles bio se caractérisent par un herbage plus abondant).

Dans une **situation de cohabitation proche entre résidence et viticulture**, la conversion en bio est une dimension nécessaire, mais pas suffisante.

La mairie de Libourne, comme d'autres, a engagé une **démarche conciliatrice** entre les habitants et les vignerons, qui pourrait aboutir à une charte d'engagements réciproque.

#### **Questions :**

L'objet de l'atelier serait de produire, non pas la charte en elle-même, ni d'assurer directement la conciliation, mais de mettre en lumière :

- Les enjeux liés à la conversion biologique de la viticulture
- Les positions des deux « parties »
- Les points d'accord entre les parties
- Les points de différend
- Les marges de manœuvre de chacune des parties
- Les points d'accord possibles
- Les mesures d'accompagnement nécessaires
- Une proposition de méthode pour poursuivre la démarche de conciliation et aller vers une charte d'engagements réciproques.

## **5. Résilience alimentaire en ville moyenne**

**Coordination scientifique :** Mathilde François, conseil en coopérations territoriales, Partie prenante

**Partenaires :** Ville de Roubaix

**Localisation :** Roubaix

#### **Contexte :**

**La résilience alimentaire** est la capacité d'un système alimentaire territorial et de ses différents éléments constitutifs à **assurer la disponibilité** d'une nourriture adaptée, accessible et en quantité suffisante pour tous, **dans un contexte de perturbations** variées et imprévisibles<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup>[https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/production-vegetale/viticulture/Strategie\\_de\\_traitement\\_bio\\_2020.pdf](https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/production-vegetale/viticulture/Strategie_de_traitement_bio_2020.pdf)

La résilience du système alimentaire sur un territoire donné articule différentes composantes : gestion de la ressource en eau, gestion du foncier agricole, pratiques agricoles, maintien des agriculteurs en capacité de production, circuits de distribution, accès à des produits alimentaires pour tous, « littératie alimentaire » (capacité à cuisiner des produits bruts...) etc. Ces composantes dessinent une « géographie de subsistance » (Bruno Latour) qui dépasse largement les limites du territoire considéré. Elles font face à des aléas de natures diverses : changement climatique, artificialisation croissante des sols, perte de biodiversité sauvage et cultivée, évolutions du contexte social et politique...

La ville de **Roubaix est la ville la plus dense des Hauts-de-France**, avec plus de 7000 habitants/km<sup>2</sup>. Ville champignon qui s'est construite au gré des usines textiles au XIX<sup>ème</sup> siècle, elle est aujourd'hui caractérisée par un tissu urbain parsemé d'anciens sites industriels qui n'ont pas trouvé de nouvel usage avec la fin de l'industrie textile <sup>13</sup>. Avec 43 % de la population vivant sous le taux de pauvreté, Roubaix est **une des villes les plus pauvres de France**<sup>14</sup>. La Ville est engagée dans différentes dynamiques de transition écologique. Dans le domaine alimentaire, elle met en œuvre une Stratégie Ville Nourricière et propose aux habitants des jardins familiaux aménagés et équipés afin d'offrir au plus grand nombre un espace de cultures potagères. Aujourd'hui, on compte 9 hectares de jardins dont 10 jardins partagés et 25 jardins familiaux (près de 340 parcelles), gérés par 20 structures associatives au plus proche des quartiers.

La Ville de Roubaix accompagne aussi l'essor de l'économie circulaire en contribuant à développer l'écosystème des acteurs (attirer de nouveaux acteurs sur le territoire, créer de nouvelles synergies entre entreprises). Cette ambition s'incarne dans une maison de l'économie circulaire et du Zéro Déchet au couvent des Clarisses.

#### Questions :

- **Que peut l'action publique** sur les différentes composantes du système alimentaire de la ville ? Comment peut-elle influencer les modes de production et les modes de consommation pour en **favoriser la résilience** ?
- Quelles **coopérations inter-territoriales** entre la ville et les territoires productifs ? Quel rôle peut avoir la production alimentaire locale (agriculture urbaine) pour la résilience alimentaire de la ville ?
- Comment **la restauration collective** peut-elle être un levier pour augmenter la résilience alimentaire de la ville de Roubaix ?
- Comment s'inspirer des bonnes pratiques existantes sur le territoire impliquant les citoyens activement ?

---

<sup>12</sup> Voir le travail des Greniers d'Abondance <https://resiliencealimentaire.org/definition-de-la-resilience/>

<sup>13</sup> Site de la ville de Roubaix / Développement durable

<sup>14</sup> <https://www.lagazettedescommunes.com/550328/quel-est-le-taux-de-pauvrete-dans-ma-commune/>

## 6. Résilience d'un territoire littoral confronté à une intensification des aléas naturels

**Coordination scientifique :** Bernard Guézo, expert international

**Partenaires :** Syndicat mixte de la Baie de Somme et Grand littoral Picard

**Localisation :** Abbeville

### Contexte :

En France, la **gestion des risques naturels** repose pour beaucoup sur la **connaissance des aléas**. Leur caractérisation pré-détermine souvent les dispositions prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens exposés : protections collectives, contrôle de l'urbanisation, information préventive des populations, préparation à la crise. Cette approche « aléa-centrée » donne des résultats mais présente aussi des limites dans des contextes très évolutifs.

C'est particulièrement le cas pour les territoires connaissant une intensification des aléas sous l'effet des changements globaux. **Dans ces contextes marqués par des problématiques de complexité croissante, les dispositifs conventionnels de gestion des risques nécessitent d'être associés à des approches bien plus globales** que l'on peut qualifier d'approches de « nouvelle génération ». Le défi à relever devient celui de la **résilience du territoire à des « perturbations »** ou à des « chocs » de différentes natures.

**Les littoraux** s'inscrivent dans ces contextes. Ce sont des **espaces de transition, d'échanges et d'influences exposés à une intensification des aléas naturels**. Fragiles, ces espaces connaissent des fortes dynamiques d'urbanisation multipliant les occupations humaines à proximité, voire sous le niveau de la mer. Les composantes environnementales, sociales et économiques des territoires littoraux interagissent fortement entre elles, échappant en partie à leur prise en charge fonctionnelle.

L'atelier traitera de **l'estuaire de la Baie de Somme sur le grand littoral picard**. Ce territoire a connu de graves inondations, d'origine maritime en 1990 et d'origine continentale en 2001. En charge de l'aménagement et de la gestion de cet espace, le Syndicat mixte de la Baie de Somme et du Grand littoral picard cherche une **trajectoire de développement territorial** permettant de « **vivre avec les inondations** » dans le contexte devenu celui des changements globaux. Ces changements marquent l'exigence d'un véritable défi humain et sociétal à relever. Défi de « mettre en devenir » ce littoral en défrichant de nouvelles voies et en innovant dans les réponses à apporter impliquant le territoire dans toutes ses composantes.

### Questions :

- **Quelle intelligence collective** mettre en place pour mener les recompositions économique, sociale et urbaine requises par l'évolution du cadre naturel ?
- Quelles lignes directrices pour tisser un **avenir partagé** entre l'agriculture, le tourisme, la préservation du milieu naturel et le maintien d'une population autochtone ?
- Quelles modalités pratiques pour suivre et anticiper les effets territoriaux de la dynamique littorale : nature du dispositif, parties prenantes, objectifs, échelles de travail ?